

ENSEMBLE vers l'emploi

la lettre de Chantiers-Yvelines

EDITO

Septembre: ça y est tout le monde est là; le programme est chargé pour la rentrée.

Au plan national, ce premier semestre a vu de grands changements avec la réforme de l'IAE puis la loi sur L'ESS.

En premier lieu l'IAE a une volonté politique d'homogénéiser les financements publics en remplaçant l'aide à l'accompagnement par l'aide au poste pour toutes les IAE.

Comme pour toutes les réformes, il y a des réticences dans la mise en œuvre, surtout si l'objectif social est mal compris... D'où l'intérêt fondamental de se concerter à tous les niveaux....

Soyons optimistes, les objectifs de la réforme passeront...

Au plan départemental les choses ont bien commencé, gageons que cela se terminera bien.

Bientôt aussi la refonte du site Intranet pour une simplification de l'accès avec l'objectif " trois clics".

N'oublions pas la démarche qualité qui doit se poursuivre, pas pour le "diplôme", mais pour l'amélioration permanente au service des personnes en difficulté, des entreprises et de nos partenaires des collectivités, c'est l'outil qui met le mieux en évidence notre "Utilité Sociale et économique".

À LA UNE

De plus en plus les entreprises seront amenées à donner un sens à leur action dans la société en mettant plus que jamais l'homme au cœur de l'entreprise.

Le Comité départemental des Associations Intermédiaire du 78 (associations d'insertion par l'activité économique) organise début de ce mois de novembre (mois de l'économie sociale et solidaire) un événement visant à promouvoir les clauses d'insertion

dans les marchés publics.

Nous voulons sensibiliser les collectivités locales et les entreprises sur le rôle sociétal qu'elles ont à jouer dans une économie territoriale sociale et solidaire.

Monsieur Pinte, président du conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a accepté d'être le président d'honneur de ce rendez-vous,

La DIRECCTE soutient notre démarche et la mairie de Versailles nous prête une salle pour recevoir nos invités.

Lors de ces rencontres, nous ferons intervenir Perrick Salomé gérant ResponsActe et Nedjma Abdellali, chargée de mission marchés publics du COORACE (réseau national des structures d'insertion par l'activité économique) sur le thème " Les clauses d'insertion , contrainte ou atout

pour l'économie locale ?"

Nous inviterons tous les responsables politiques, chefs d'entreprises et responsables d'associations du département.

Les présidents ou secrétaires du MEDEF, FTPE, CCI. ont répondu oui à notre démarche.

Cet événement aura lieu le 4 novembre de 9h à 12h à l'Université Inter-Âge de Versailles.

ACTUALITÉS :

Pour nos SEP nous portons un effort particulier sur la formation, grâce au financement de Pôle emploi Versailles et de la Région, avec une formation de "coffreurs bancheurs" qui a porté rapidement ses fruits puisque nous avons pu répondre à une demande pour un chantier de la gare de "Versailles-Chantiers".

Une autre formation collective, à destination des bailleurs sociaux, spécialisée pour "l'entretien des parties communes" est programmée pour octobre.

AGENDA :

Nous avons été présents aux forums des associations sur les villes de Versailles, Vélizy, Trappes, Montigny le Bretonneux, Viroflay, Jouy-en-Josas
Job Dating le 28/10/2014
Colloque sur les clauses d'insertions le 04/11/2014

Octobre
2014—n°
10



LE SAVIEZ-VOUS ?

La prison des femmes de Versailles

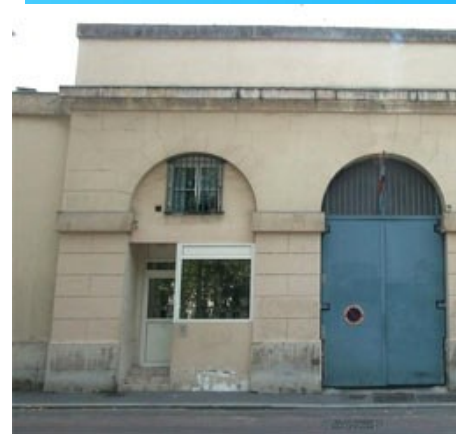
La prison des femmes de Versailles, plus ancienne prison des Yvelines, a deux particularités.

La première est de se trouver en plein centre de la ville, sur l'avenue de Paris. D'abord pensionnat, puis prison en 1789, et ensuite « maison de réclusion pour les femmes publiques » (prostituées), gardées par des religieuses, elle est finalement agrandie sous le second Empire pour héberger tous types de délinquantes.

Mais, deuxième particularité, depuis des travaux d'amélioration en 1985, elle abrite presque autant d'hommes que de femmes.

En effet, cette prison est une maison d'arrêt pour des prévenues en attente de jugement, et pour des condamnées à qui il ne reste plus qu'un reliquat de peine de moins d'un an à purger. Les hommes accueillis, eux, bénéficient tous d'un aménagement de peine au titre de la semi-liberté. Il y a en tout 146 places.

Les détenus y ont des possibilités de travail, de formation professionnelle (atelier de couture) et d'enseignement sous l'autorité de l'Académie de Versailles.



INTERVIEW

Interview du responsable des fermes de Gally.

Votre entreprise recrute régulièrement du personnel dans notre association Chantiers-Yvelines. Pourriez vous nous dire ce que vous trouvez dans notre structure qui corresponde à vos besoins ?

Chantiers-Yvelines est très professionnelle. Votre association est réactive et nos demandes sont toujours pourvues dans les délais fixés, souvent très courts chez nous.

D'autre part, les personnes qui nous sont adressées correspondent bien aux profils demandés.

Pourquoi choisir Chantiers-Yvelines ?

Les fermes de Gally ont toujours placé l'homme au cœur de l'entreprise.

Si l'entreprise est importante, son personnel est essentiel. Le sens que l'entreprise doit donner à son action passe par la responsabilisation collective.

Remettre sur le chemin de l'emploi durable des personnes en précarité fait partie des missions collectives de l'entreprise. Passer par CY, c'est nous assurer de répondre à cette ambition.

Alban Martin

